



PLU de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Landerneau-Daoulas

Commune de Tréflévenez

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE (SUP)



ELABORATION DU PLU
PLU arrêté en Conseil de Communauté du 6 février 2019
PLU approuvé en Conseil de Communauté du 28 février 2020
PLU rendu exécutoire le 6 juin 2020
MISE À JOUR N°1 DU PLU
Arrêté du 15 mai 2020
MISE EN COMPATIBILITE N°1 DU PLU
Arrêté préfectoral du 31 mai 2022
MODIFICATIONS N°1 ET N°2 DU PLU
Approuvées en Conseil de Communauté
du 26 septembre 2024



LEGENDE

AS1_Conservation des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection rapprochée

I1_Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz

Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz (Canalisation Compagnie Electrique de Bretagne non cartographiée à ce jour_cr. arrêté)

I4_Protection des lignes électriques

- Hors tension
- Poste 063 KV
- Poste 225 KV
- Poste 400 KV

A063

A225

A400

S063

S225

PT1_Protection contre les perturbations électromagnétiques

- Zone de garde
- Zone de protection
- Emprise

PT2_Protection centres radioélectriques

- Zone primaire de dégagement
- Zone secondaire de dégagement
- Zone spéciale de dégagement
- Secteur de dégagement

T7_Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement

- Zone de protection

